

OUVERTURE DE CHARGES - FORMATION CONTINUE

AEC – Intégration à la profession infirmière au Québec (CWA.00)

Programme offert du 10 mars 2025 au 3 avril 2026

Bloc 1 Phase 1 – Cours 1 : du 24 mars au 2 mai 2025

Lieu de formation : Sorel-Tracy

Le Cégep de Sorel-Tracy est présentement à la recherche de personnes chargées de cours dans le cadre de l'AEC **Intégration à la profession infirmière au Québec**.

No du concours	Discipline	No du cours	Titre du cours	Nombre d'heures
IPIQ-MR25-FCH25-01	Int. prof. infirmière du Québec	180-F88-VM	Communiquer en soins infirmiers	135

Durée

24 mars au 2 mai 2025 (6 semaines) Congés les 18 et 21 avril 2025

Horaire

Possibilité d'horaire de jour, de soir et de fin de semaine. Le tout sera discuté avec la personne conseillère pédagogique attitrée au programme.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans la discipline concernée ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en Soins infirmiers et une expérience pertinente de trois (3) années pourront également être considérés.
- Être une infirmière ou un infirmier, membre actif de l'O.I.I.Q.
- Posséder une expérience en enseignement collégial (un atout).

Échelle de traitement

Entre 94,11 \$ et 131,34 \$ l'heure, selon la scolarité et l'expérience

Tout le personnel du secteur de l'enseignement régulier doit postuler de nouveau pour obtenir une charge de cours dans le secteur de la formation continue.

Tout autre candidate ou candidat doit, pour obtenir l'une des charges précitées, faire parvenir sa candidature en format PDF par courriel en prenant soin de bien indiquer le numéro du concours, entre le **16 et le 26 janvier 2025**.

Courriel: resshumaines@cegepst.gc.ca

Numéro du concours: IPIQ-MR25-FCH25-01

Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues hors délai.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Cégep a adopté un programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.